

TRAVAUX PUBLICS ET
SERVICES GOUVERNEMENTAUX
CANADA

QUESTIONS ET RÉPONSES N° 2

PAGE 1 DE 1

SERVICES DES BIENS IMMOBILIERS
SECTEUR DE LA CAPITALE NATIONALE

PROJET N° 5225-2-2015-7
OTTAWA

DATE : 4 SEPTEMBRE 2015

La présente vise à répondre aux questions posées par les parties intéressées à soumettre une réponse à cette invitation ainsi qu'à leur fournir des clarifications.

1. Clarifications – Questions et réponses

- C1. À titre de clarification, le sous-alinéa D(c)(iii) constitue une exigence obligatoire.
- C2. À titre de clarification du sous-alinéa D(d)(i), TPSGC se réserve le droit d'aller de l'avant avec l'étape de la DDQ et l'étape de la DP, de n'inviter à ces étapes, selon le cas, que les répondants ayant présenté des réponses conformes aux exigences contenues dans l'invitation et de permettre de remplacer un répondant par une entité juridique (comme une corporation à but unique) qui n'appartient qu'à un répondant et n'est contrôlée que par celui-ci.
- C3. À titre de clarification du sous-alinéa D(a)(ii) – 4^e point, TPSGC n'a pas précisé le type d'éléments de preuve requis.